

Musée d'art contemporain de Lyon

Cité Internationale,
81 quai Charles de Gaulle
69006 Lyon
<http://www.mac-lyon.com>

Offre d'emploi
Médiateur culturel / Médiatrice culturelle
Agent saisonnier horaire
Février-Juillet 2024

Missions

Médiation culturelle dans le cadre des expositions présentées au macLYON du 8 mars au 7 juillet 2024. Disponibilité souhaitée à partir du 15 février 2024.

Sous l'autorité de la responsable du service Programmations-médiations et sous la responsabilité de la chargée de médiation :

- Préparer les activités de médiation, en lien avec la chargée de médiation, les chefs de projet exposition, les commissaires, les artistes, et avec l'équipe des médiateurs.trices.
- Concevoir des activités, réaliser des documents d'aide à la visite.
- Mener les visites commentées pour tous publics (groupes ou individuels) et animer des visites-ateliers
- Mener des médiations spécifiques ou thématiques dans le cadre de projet ou d'évènement
- Participer à la réflexion d'équipe (évaluation, bilan)

Profil

Formation en art contemporain (histoire de l'art, beaux-arts ou arts plastiques)
Expérience indispensable en médiation de l'art contemporain

Compétences

Bonne connaissance de l'art contemporain
Bonne connaissance des enjeux de la médiation culturelle
Aptitude relationnelle, adaptabilité à tous les publics, animation de groupes
Sens du travail en équipe

Statut / temps de travail

Contrat agent saisonnier horaire (CDD Ville de Lyon)
Rémunération horaire basée sur le grade d'Assistant de conservation principal 1^{ère} classe
Personnel horaire (heures rémunérées le mois suivant)
Temps de travail variable (en fonction des réservations des groupes), selon un planning hebdomadaire donné la semaine précédente
Disponibilité nécessaire du mardi au vendredi de 9h à 18h et un week-end sur deux de 11h à 18h
Possibilité de visites en soirée

Résidence à Lyon ou à proximité souhaitée

Démarche de candidature

Envoyer CV et LM par mail à Fanny Thaller : fanny.thaller@mairie-lyon.fr
Avant le 10/12/2023